

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-EUSTACHE




POLITIQUE NUMÉRO: POL-1014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ
EUSTACHOISE.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le document ci-joint constitue la politique de développement de la communauté eustachoise.
2. Le directeur du Service de l'animation communautaire est responsable de l'application de cette politique.
3. La présente politique entre en vigueur le 12 février 2019.


Pierre Charron, maire


Mark Tourangeau, greffier

Politique de développement de la communauté eustachoise

La *Politique de développement de la communauté eustachoise* est le résultat d'une profonde réflexion sur les actions à mener afin de permettre aux familles, aux aînés et aux personnes handicapées de profiter pleinement de la vaste offre d'activités et de services organisés par la Ville de Saint-Eustache.

Cette politique tient compte de tous les membres de la famille, quels que soient leur âge, leur statut ou leur condition. Ainsi, la nouvelle politique citoyenne se veut résolument inclusive. Au cours de votre lecture, vous découvrirez les valeurs et les principes directeurs qui ont mené à la conception de cette politique et qui ont façonné les mesures et les actions proposées dans ces pages.

Raison d'être de la *Politique*

La Ville de Saint-Eustache place ses citoyens au cœur de ses interventions sans égard à leurs différences. Elle a comme ultime vision qu'une société se construit, justement, grâce à l'expression et à l'harmonisation de ces différences. La présente politique se veut inclusive, et comprend une série de mesures stimulantes s'appliquant à tous ses citoyens, lesquels sont au cœur des priorités de l'administration municipale.

Dans le cadre de cette *Politique de développement de la communauté eustachoise*, la mission de la Ville de Saint-Eustache consiste à offrir un cadre de référence concerté pour la mise en œuvre de mesures destinées à répondre aux besoins des Eustachois. Vue dans sa globalité, elle intègre des actions destinées à assurer le mieux-être de ses citoyens. Son objectif est d'offrir aux citoyens des services adaptés à leur réalité, en concertation avec les organismes du milieu. Le présent document intègre les idées et les préoccupations qui ont été exprimées par la population, lors d'un vaste processus de consultation.

Valeurs

La Ville de Saint-Eustache établit une série de valeurs qui servent de référence à son action et à ses interventions dans le milieu.

- L'équité
- Le respect
- L'écoute
- Le partenariat
- La participation citoyenne
- L'accessibilité
- L'inclusion

Principes directeurs de la *Politique*

Les principes directeurs suivants guident la mise en place des mesures indiquées dans la présente *Politique*.

- La Ville de Saint-Eustache assume les rôles et les responsabilités qui sont de son ressort en tirant le maximum de ses ressources financières, organisationnelles et administratives.
- La Ville de Saint-Eustache répond aux besoins des clientèles cibles, selon les définitions convenues.
- La Ville de Saint-Eustache considère l'impact de ses décisions sur l'ensemble des citoyens de la municipalité.
- La Ville de Saint-Eustache prône le développement de partenariats durables avec les organismes du milieu afin de mettre à profit leur expertise et leurs réseaux dans les services destinés aux citoyens.
- La Ville de Saint-Eustache favorise la mise en place d'environnements propices au développement de saines habitudes de vie.
- La Ville de Saint-Eustache préconise l'accessibilité universelle et inclusive.
- La Ville de Saint-Eustache souhaite que toutes les directions de son administration s'approprient les principes directeurs de la présente politique et les utilisent dans toute forme de développement de services ou d'activités à l'intention des citoyens de la municipalité.

Définitions

La famille

La famille est considérée comme la cellule de base de la société et le milieu privilégié du développement affectif, personnel et social des membres qui la composent. Déclinée sous plusieurs formes, elle englobe toujours un ensemble des gens ayant des liens familiaux variés selon leurs réalités, à chacune des étapes de leur vie. C'est cette diversité qui guide l'administration municipale dans la mise en place de différentes actions auprès des familles.

Les aînés

Pour les fins de la politique, la personne de 65 ans est retenue comme un point de repère conférant aux personnes le statut d'aîné, sans pour autant s'y limiter. Cet individu peut être à la fois grand-parent, retraité, autonome, bénévole et salarié. Pour la Ville de Saint-Eustache, l'aîné demeure d'abord et avant tout une personne à part entière qui contribue de façon significative à l'enrichissement collectif, notamment par la transmission de connaissances aux autres générations, mais aussi par un rôle actif dans toutes les sphères de la communauté.

Les personnes en situation de handicap

Une personne en situation de handicap est un citoyen qui, de façon permanente ou temporaire, est aux prises avec des limitations l'empêchant de jouir pleinement et en toute liberté des services de sa municipalité. Afin de miser sur le plein potentiel de tous et, ainsi, encourager une participation dynamique et enrichissante de l'ensemble de sa population, la Ville de Saint-Eustache adopte le principe d'accessibilité universelle.

L'accessibilité universelle

L'accessibilité universelle consiste à donner la possibilité à quiconque de bénéficier des services offerts par la municipalité, peu importe ses limitations.

Dans une approche inclusive, la Ville de Saint-Eustache souhaite permettre à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats valorisants.

Champs d'intervention

Pour promouvoir le bien-être des familles, des aînés et des personnes en situation de handicap, la Ville de Saint-Eustache se donne l'objectif d'agir dans les champs d'intervention qui sont sous sa responsabilité en tant qu'administration municipale :

Sports et plein air : toute initiative sportive et de loisir qui se pratique en toute saison dans les édifices et les installations extérieures accessibles aux citoyens et relevant de la Ville.

Culture et patrimoine : toute initiative permettant de promouvoir l'histoire de la municipalité, de mettre en valeur, de sauvegarder ou de développer des biens ou des services à caractère artistique et/ou historique.

Vie communautaire : toute initiative favorisant et soutenant la participation citoyenne, la mise en place de projets collectifs rassembleurs, l'entraide et la création de liens sociaux forts entre les citoyens, dans un objectif de créer un « vivre ensemble » à Saint-Eustache.

Développement de la ville : toute initiative permettant d'offrir une vie de quartier de qualité aux citoyens, de développer le commerce de proximité, de favoriser les déplacements entre le lieu de travail et la résidence et, finalement, de faire de la Ville de Saint-Eustache un lieu de destination touristique de premier plan.

Accessibilité et mobilité durable : toute initiative permettant d'offrir un milieu de vie où chacun, quelles que soient ses limitations, peut bénéficier en toute autonomie des services offerts par la Ville. Par *mobilité durable*, nous entendons la capacité de chacun à se déplacer de façon sécuritaire, efficace et confortable.

Environnement : toute initiative permettant de favoriser le développement durable de la municipalité, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie et de préservation de la nature.

Organisation municipale : toute initiative entreprise par la municipalité pour améliorer sa capacité d'agir, adapter ses processus et coordonner les efforts de ses services municipaux afin de mieux servir les clientèles cibles.

Initiatives de la Ville de Saint-Eustache pour ses citoyens

Les citoyens de Saint-Eustache bénéficient d'un cadre de vie stimulant leur permettant d'être actifs et de s'épanouir. Voici des exemples d'initiatives et de services découlant des principes directeurs définis plus tôt.

Dans une perspective générale, la Ville a lancé plusieurs initiatives s'adressant à toute la population. À titre d'exemple, on peut noter la tenue du Marché des saveurs pendant la saison estivale, le programme de rénovation dans le Vieux-Saint-Eustache, l'accès aux infrastructures sportives extérieures, le bain libre et le patin libre pour tous les résidents de Saint-Eustache. Dernièrement, la Ville a fait l'acquisition d'un vaste parc nature qui représente, notamment, un legs environnemental aux générations de demain. Au chapitre des relations avec la population, la Ville a ajouté à son site web un service de clavardage avec des agents de service aux citoyens.

Plus de 200 organismes sportifs, culturels et communautaires reconnus offrant des services directs à la population, dont plusieurs bénéficient d'ententes spécifiques et d'un soutien financier, logistique ou matériel de la municipalité.

Plus spécifiquement, des initiatives s'adressent aux clientèles cibles :

Famille

Pour la famille, la Ville de Saint-Eustache propose une vaste gamme de services à plusieurs niveaux. Par exemple, la Bibliothèque municipale Guy-Bélisle a développé l'activité Biblio-jeux pour les enfants de moins de 6 ans. Des soirées de jeu sont organisées pour les enfants de 6 ans et plus et pour les adolescents. Au chapitre du sport, la Ville offre la gratuité pour les infrastructures de l'ensemble des sports d'équipe. L'initiative Espace libre action du Complexe aquatique permet d'offrir aux parents d'enfants de 0-5 ans des activités favorisant le développement moteur des tout-petits. Par ailleurs, le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables, mis en place en 2018, connaît un vif succès auprès des jeunes familles eustachaises.

Aînés

Des ateliers d'initiation sont offerts aux aînés qui veulent se familiariser avec les nouvelles technologies. L'activité Biblio-Nomade permet de donner un libre accès à une importante collection de livres dans les résidences de personnes âgées et/ou dans les édifices municipaux. En matière de sports et loisirs, la Ville de Saint-Eustache offre la gratuité dans les activités libres en gymnase et de patin libre à des plages de temps réservés aux aînés. Elle offre aussi un support aux organismes dédiés aux aînés qui déploient une programmation variée d'activités propres à la clientèle, notamment par la possibilité d'utiliser des infrastructures municipales pour la réalisation d'activités. Des cours de vie active sont aussi offerts dans des résidences. En matière de sécurité, la Ville réalise, en collaboration avec les organismes communautaires, des capsules informatives faites par les policiers et les pompiers afin de transmettre l'information sur les aînés auprès des premiers répondants en cas de problématique. La Ville participe aussi activement à la célébration de la Journée internationale des aînés.

Personnes en situation de handicap

Pour améliorer l'accessibilité, la Ville a procédé à l'installation de portes automatisées dans les vestiaires de la piscine municipale. Dans le même ordre d'idées, elle a établi un programme de financement dans le Vieux Saint-Eustache pour aider les commerçants souhaitant adapter leurs bâtiments. La Ville soutient l'intégration des jeunes ayant un handicap en leur offrant l'accès aux camps de jours sans coût supplémentaire.

Le programme *Ados actifs* a été établi pour la clientèle des 12-21 ans vivant avec un handicap afin de leur permettre de vivre des activités de loisir encadrées. La Ville participe, par ailleurs, au programme *Jeune atout faire*, qui vise l'intégration au marché du travail de jeunes ayant un handicap et qui en sont à leur première expérience de travail. La Ville reconnaît, en outre, l'effort des entreprises eustachaises par la remise du prix « Célébrons l'intégration » à une entreprise sise à Saint-Eustache lors d'un gala organisé par la Chambre de commerce. Finalement, notons aussi le support financier apporté aux organismes qui s'adressent à une clientèle ayant un handicap.

Les principales infrastructures offertes aux citoyens

La Ville de Saint-Eustache aménage et bonifie constamment des infrastructures de qualité accessibles à la population eustachoise.

Des installations sportives conçues selon les plus hauts standards de qualité, dont plusieurs atteignent les normes de compétition internationale :

- le Complexe Multisport de Saint-Eustache;
- le Complexe aquatique de Saint-Eustache;
- les deux arénas du Complexe Walter-Buswell;
- de multiples aménagements de sport dans la quarantaine de parcs de la ville (soccer, hockey, baseball, tennis, basketball, football, jeux d'eau, etc.);
- plus de 35 km de pistes cyclables, des sentiers pour la pratique du patin, du ski de fond et de la raquette.

Des installations culturelles et communautaires de pointe :

- le Saint-Eustache Multiservices (SEM), véritable guichet unique de services facilitant la recherche d'informations pour les citoyens de Saint-Eustache;
- la Maison du citoyen, située au cœur du Vieux-Saint-Eustache, un lieu de rencontre par excellence pour l'organisation d'activités et la tenue de rassemblements de citoyens;
- la bibliothèque municipale Guy-Bélisle, munie d'équipements à la fine pointe de la technologie, qui comporte différentes sections adaptées aux besoins d'une clientèle diversifiée et qui offre un programme d'activités axé sur les besoins du milieu eustachois;
- le Centre d'art La petite église, lieu de diffusion important du dynamisme culturel et artistique d'ici et d'ailleurs;
- le Moulin Légaré, lieu touristique au cœur du Vieux-Saint-Eustache, un patrimoine unique et toujours fonctionnel qui fait le bonheur des amateurs de farine artisanale.

Portrait des citoyens de la Ville de Saint-Eustache

Selon les données de 2017, la population totale de Saint-Eustache s'établissait à 45 321 habitants, comparativement à 41 635 en 2005, ce qui constitue une augmentation de 8 %. Cette hausse de population démontre le dynamisme de la ville et son pouvoir d'attraction chez les familles de toutes les formes. Son nombre de résidents en fait la ville la plus peuplée de la MRC de Deux-Montagnes et l'une des villes les plus importantes des Laurentides, du point de vue démographique.

Voici la répartition de la population selon les tranches d'âge et le sexe :

	Sexe masculin	Sexe féminin
0 à 14 ans	3755	3390
15 à 24 ans	2600	2560
25 à 44 ans	5130	5245
45 à 64 ans	6400	6850
65 ans et plus	3495	4580

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La répartition des familles selon le nombre d'enfants* à la maison démontre que la ville de Saint-Eustache accueille 3405 familles composées de 1 enfant, 2980 familles composées de 2 enfants et 1050 familles composées de 3 enfants ou plus. Le nombre de naissances à Saint-Eustache, établi à 407 en 2016, est en progression par rapport à 2002, où les statistiques montraient 321 naissances.

La population de 50 ans et plus, en constante croissance depuis les 20 dernières années, a atteint 18 365 personnes en 2016. De ce nombre, 8070 personnes étaient âgées de 65 ans et plus. L'augmentation de l'espérance de vie découlant des avancées médicales et de l'adoption de saines habitudes de vie viendra changer sensiblement le portrait démographique de la ville de Saint-Eustache, qui prend des mesures concrètes pour satisfaire aux besoins de cette frange de la population.

* Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Au chapitre des personnes vivant avec un handicap, selon l'Office des personnes handicapées du Québec, les données de l'année 2017 précisent les informations suivantes, selon le type d'incapacité :

Estimation du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité (selon le type d'incapacité et le sexe)

	Femmes	Hommes	Total
Audition	345	330	675
Vision	345	240	585
Mobilité	1175	805	1980
Flexibilité	1080	820	1900
Dextérité	445	310	755
Douleur	1405	1025	2430
Apprentissage	310	290	600
Développement	60	70	130
Mémoire	250	200	450
Psychologique	500	365	865
Indéterminée	40	35	75

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec, 2017.

Du point de vue de la gravité, l'Office des personnes handicapées du Québec (2017) estime qu'un tiers des personnes vivent avec une incapacité considérée comme légère, et la même proportion vivent avec une incapacité considérée comme très grave. L'incapacité modérée touche près d'une personne sur cinq (18 %), alors que le quart des personnes en situation de handicap auraient une incapacité grave.

Processus de consultation

Afin de rejoindre la plus grande variété possible de citoyens dans le but d'élaborer cette politique, la Ville de Saint-Eustache a utilisé une série d'outils mis à sa disposition pour rejoindre plus d'un millier d'Eustachois et Eustachaises. À cet effet, des consultations ont été menées dans différents édifices municipaux et lieux qui permettaient de rejoindre les clientèles cibles.

Plus précisément, dans un premier temps, la Ville a créé un comité directeur avec les représentants du milieu. Les citoyens ont été invités à soumettre des idées afin d'améliorer la prestation de services aux familles, aux aînés et aux personnes en situation de handicap. La Ville a ainsi tenu une série de consultations publiques afin de rejoindre un grand nombre de répondants.

Dans le même ordre d'idées, la Ville a aussi fait appel à différents partenaires pour soutenir sa démarche.

Une liste des idées a été dressée, et les citoyens ont été invités à mentionner leurs préférences, via la plateforme web « Imaginons Saint-Eustache », quant aux actions à privilégier dans le cadre du plan d'action de la *Politique de développement de la communauté eustachoise* qui guidera les décisions de l'administration municipale pour les cinq prochaines années.

Les actions ont été classées en six thématiques :

Sports et plein air

Culture et patrimoine

Développement de ma ville

Vie communautaire

Accessibilité et mobilité durable

Environnement

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le **11 février 2019** à **19 heures** à la salle du conseil, à la mairie de Saint-Eustache.

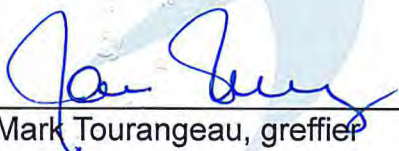
Sont présents le maire, monsieur Pierre Charron, les conseillers et conseillères: Michèle Labelle, Sylvie Mallette, Patrice Paquette, Janique-Aimée Danis, Marc Lamarre, Isabelle Mattioli, Isabelle Lefebvre, Raymond Tessier, Nicole Carignan-Lefebvre et Yves Roy, formant le conseil municipal sous la présidence du maire, ainsi que messieurs Christian Bellemare, directeur général et Mark Tourangeau, greffier.

Résolution 2019-02-116

11.1.1.2. Politique numéro POL-1014 intitulé « Politique de développement de la communauté eustachoise. »

Sur proposition de Nicole Carignan-Lefebvre, appuyée par Patrice Paquette, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter la politique POL-1014 intitulée « Politique de développement de la communauté eustachoise. », dont copie est déposée au dossier du conseil en remplacement de la Politique d'intégration des personnes handicapées et de la Politique familiale et des aînés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Mark Tourangeau, greffier